

# SYNTHÈSE

Le programme de travail annuel de l'agence en 2017 comptait 74 dossiers en dehors des contrats. Début janvier 2018, 47 ont été terminés, 21 engagés et 6 reportés.

Concernant les dossiers achevés, ils peuvent être catégorisés selon les axes du projet stratégique de l'Audiar :

**1] Les observatoires** de l'économie (VigiÉco), du Tourisme, du Commerce à l'échelle du Pays et du centre-ville de Rennes, des Finances locales, des Déplacements, de l'Habitat (Aire urbaine et Bretagne romantique), du Foncier (Aire urbaine et Département), des Dynamiques démographiques et Ille-et-Vilaine en chiffres ont été réalisés.

Deux ont donné lieu à des rencontres avec les partenaires, les membres de l'agence et des experts invités (Commerce / Habitat).

À signaler :

- Le carrefour des Observatoires qui a permis d'esquisser une nouvelle géographie territoriale et qui fera l'objet d'une note de synthèse prochainement.
- La mise en place du Datagence / DataAudiar des cinq agences de Bretagne et celle de Saint-Nazaire qui permettra de valoriser les productions des observatoires et de les rendre consultables en les croisant aux échelles géographiques souhaitées sur les données les plus récentes.
- Le lancement de la plateforme VizioÉco sur le site de l'Audiar qui donne accès à la cartographie des écosystèmes économiques et aux portefeuilles d'entreprises, des données précieuses consultables par les acteurs économiques, les partenaires de l'agence, et en particulier Destination Rennes pour ses nouvelles missions.

**2] Sur la prospective**, deux projets sur trois ont été menés à bien. La réflexion sur la trajectoire long terme des territoires, réalisée avec Futuribles et huit autres agences d'urbanisme nationales, sera utilisée, en 2018, pour enrichir certaines études et observatoires comme ceux portant sur l'Habitat et l'appui à la définition du schéma départemental Ille-et-Vilaine 2035.

L'étude de benchmark et d'opportunité sur un grand équipement métropolitain, de type ARENA, a été présentée en conférence des Maires.

**3] Dans le cadre de la recherche de relais de croissance du développement économique**, un nouvel écosystème a été validé. Il concerne la Mobilité, et sera valorisé lors de l'évènement inOut 2018. Il vient compléter ceux de la Santé, du Numérique et de l'Économie maritime.

L'étude de deux nouveaux écosystèmes a été engagée : l'Alimentation et les Machines et équipements industriels. Ce dernier écosystème permettra d'aborder le sujet prospectif de l'usine du futur, l'usine 3.0. L'étape suivante sera, sur chacun de ces écosystèmes, d'aller au-delà des diagnostics-enjeux et de réfléchir à leur évolution à long terme avec les chefs d'entreprises.

À relever l'actualisation de l'écosystème Numérique en partenariat avec la French Tech Rennes St-Malo, d'où l'annonce des + 1 000 emplois créés dans le numérique en 2016.

**4]** En 2017, l'agence a continué à participer à la **définition et la mise en œuvre des politiques de la Métropole**.

Cet appui a porté sur quatre grandes politiques de la Métropole.

- a) Le PDU avec la poursuite de l'accompagnement de son élaboration et en particulier le travail sur le 4<sup>ème</sup> réseau : le vélo (séminaire « Tous en selle ») et la réalisation des études sur les modes de déplacement alternatifs à la voiture solo : le covoiturage et l'autopartage dans la métropole.
- b) Le PLH et la veille sur le parc social et le suivi de son occupation, dossiers qui nécessitent une mobilisation très importante de l'équipe Audiar et une capacité à répondre en temps réel aux besoins des différents Comités de pilotage, CIL<sup>1</sup>, et PPGDSD<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Conférence intercommunale du logement

<sup>2</sup> Plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs

c) Le PCAET et la cohésion sociale, où l'action de l'agence a surtout consisté à participer aux Comités de pilotage et réunions techniques et à préparer les missions à venir, surtout en termes d'observatoires.

**5]** L'agence a également fortement investi la question de la **planification règlementaire**, en particulier pour le PLUi de Rennes Métropole avec trois missions, en étant membre de l'équipe de maîtrise d'œuvre, en participant à l'organisation des rencontres de concertation (ateliers de coproduction, séminaires) et en élaborant les dossiers nécessaires à la rédaction de certaines OAP<sup>3</sup>.

Parmi les volets réalisés, il faut relever les paysages autour de l'eau, les sites stratégiques du SCoT, la trame verte et bleue et le bocage, le commerce et les centralités, l'appui aux projets urbains communaux (Saint-Sulpice-la-Forêt et Miniac-sous-Bécherel) et enfin la trame écologique urbaine et nature en ville.

L'Audiar a également assuré le portage en maîtrise d'œuvre du PLUi du Val d'Ille-Aubigné dans un calendrier tout aussi contraint que celui de Rennes Métropole.

L'agence acquiert là un savoir-faire qui pourra être mis au service des EPCI de l'aire urbaine élargie. Elle est déjà engagée sur des phases préalables à l'élaboration d'un PLUi pour la Communauté de communes de Lamballe Terre et Mer.

**6]** **Pour les coopérations métropolitaines**, l'engagement de l'agence a porté essentiellement sur :

- l'organisation et la production d'une étude pour le colloque du Pôle Métropolitain Loire Bretagne, portant sur l'Alliance des territoires (1<sup>ère</sup> partie à Rennes avec la chaire TMAP<sup>4</sup> et 2<sup>ème</sup> partie à Nantes) ;
- la valorisation du travail mené sur l'économie maritime avec Saint-Malo Agglomération.

**7]** **Pour les coopérations de proximité**, l'Audiar a accompagné l'élaboration du Pacte Métropolitain d'Innovation (PMI) et du volet contrat de coopération avec la DirCoVE<sup>5</sup>.

Les dossiers portés par l'agence (covoiturage, espaces de coworking, flotte d'entreprise en partage, valorisation et capitalisation des expériences) recueillent une adhésion forte des EPCI de l'Aire urbaine élargie (Saint-Malo Agglomération, Vitré, Redon, Fougères, Bretagne Romantique, Vallon de Vilaine, Brocéliande...).

Ils participeront à une meilleure articulation entre les politiques de la Métropole et les EPCI de son hinterland et préfigurent un développement des coopérations interterritoriales notamment sur la mobilité à cette grande échelle.

Enfin, pour les dossiers non terminés, il faut préciser que :

- près de la moitié des dossiers engagés sont des dossiers pluriannuels (comme ceux relatifs à l'Enquête Ménage Déplacement, au Baro'Méto 2.0, au PMI contrat de coopération et à certains volets du PLUi de Rennes Métropole) ;
- 25 % ont été mis en attente des résultats des missions à mener en amont par les services de Rennes Métropole ou de bureaux d'études (Datagences, Atlas parcellaire RM, etc.) ;
- 15 % seront finalisés au 1<sup>er</sup> trimestre 2018 (Grands chantiers, Jeunes et mobilité...) ;
- pour les dossiers reportés, la plupart l'ont été du fait d'un report de la mission par Rennes Métropole (sur la thématique Cohésion sociale ou Coopération Rennes-Nantes) ou d'autres partenaires, un seul pour cause de surcharge de travail de l'agence (écosystème Croissance verte).

<sup>3</sup> Orientations d'aménagement et de programmation

<sup>4</sup> Territoires et mutations de l'action publique

<sup>5</sup> Direction coopérations métropolitaines, de la veille territoriale et de l'évaluation